



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **26 janvier 2015**

Délibération n° 2015-0040

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Conseil d'administration du Centre de ressources et d'échanges pour le développement social urbain (CR-DSU) - Désignation d'un représentant du Conseil

service : Direction générale déléguée aux territoires et à la cohésion métropolitaine - Direction politique de la ville

Rapporteur : Monsieur le Président Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 13 janvier 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : jeudi 29 janvier 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mmes Ait-Maten, Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, MM. Buffet, Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charriot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Piantoni, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. Collomb), Mme Cardona (pouvoir à M. Rousseau), M. Artigny (pouvoir à M. Hémon), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Belaziz, M. Blachier (pouvoir à Mme Peillon), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Burriland (pouvoir à Mme Ghemri), MM. Coulon (pouvoir à M. Le Faou), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mmes Lecerf (pouvoir à Mme Geoffroy), Peytavin (pouvoir à M. Bravo), Picard (pouvoir à M. Millet), Servien (pouvoir à Mme Millet), Varenne (pouvoir à M. Kimelfeld).

Conseil du 26 janvier 2015

Délibération n° 2015-0040

commission principale :

objet : **Conseil d'administration du Centre de ressources et d'échanges pour le développement social urbain (CR-DSU) - Désignation d'un représentant du Conseil**

service : Direction générale déléguée aux territoires et à la cohésion métropolitaine - Direction politique de la ville

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 janvier 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

Les activités développées par le CR-DSU s'inscrivent dans le cadre de la politique publique "politique de la ville", conformément aux actions conduites et objectifs poursuivis suivants :

- veille prospective sur la politique de la ville et accompagnement des acteurs :

. soutien technique au fonctionnement du réseau des agglomérations de Rhône-Alpes en politique de la ville,

. soutien et animation du réseau des agglomérations et villes moyennes de la région,

. soutien à des fonctionnements en réseau,

. accompagnement de la Métropole de Lyon, dans la démarche de développement solidaire et dans la perspective d'un séminaire d'échanges destiné aux élus de Métropole de Lyon,

- développement durable et cohésion sociale et territoriale :

. conduite d'un cycle d'échanges sur "Développement durable et politique de la ville",

. poursuivre les journées d'échanges sur l'avenir du renouvellement urbain en Rhône-Alpes, en partenariat avec l'Association des professionnels du développement social urbain (DSU) ;

- politiques éducatives et politiques de jeunesse : poursuivre le cycle d'échanges sur "la Jeunesse des quartiers populaires", venir en appui à la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) dans l'organisation d'une réflexion régionale sur les cordées de la réussite, venir en appui, le cas échéant, à des échanges sur les écoles de la deuxième chance,

- politique européenne des villes et cohésion sociale : poursuivre l'animation auprès des 7 collectivités ayant un projet urbain intégré.

La Communauté urbaine de Lyon faisait partie des membres fondateurs du CR-DSU, association régie par la loi de 1901 créée en juin 1993.

Modalités de représentation

Cette association est composée de :

- membres de droit : collectivités publiques ou organismes sociaux qui participent au financement de l'association :

. Métropole de Lyon par substitution à la Communauté urbaine de Lyon,

. Caisse d'allocations familiales (CAF) de Lyon, etc.,

- membres adhérents : personnes morales et physiques qui s'acquittent de leur cotisation annuelle (agents ou élus de collectivités territoriales, associations : Robins des Villes, régionale des HLM, etc.).

La Métropole, se substituant à la Communauté urbaine de Lyon, dispose donc d'un siège de représentant au sein du Conseil d'administration de l'association. Les membres sont nommés pour une durée de 3 ans renouvelables ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

1° - Confirme l'adhésion de la Métropole de Lyon à l'association Centre de ressources et d'échanges pour le développement social urbain (CR-DSU).

2° - Autorise monsieur le Président à signer tout acte relatif à la régularisation de cette adhésion.

3° - Désigne monsieur Michel Le Faou en tant que titulaire pour représenter la Métropole de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration de l'association Centre de ressources et d'échanges pour le développement social urbain (CR-DSU).

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 février 2015.